

# la feuille...

Organe de liaison et d'imagination - N° 94 - Mars 2011

## Éditorial

Le 19 mars prochain aura lieu notre Assemblée Générale annuelle. C'est un des moments forts de notre association, et je vous invite à vous y retrouver nombreux. C'est tout d'abord le moment où, de manière formelle, les adhérents doivent se prononcer sur la gestion qui a été faite par le Conseil d'Administration, des comptes, des activités et de la tenue de nos objectifs et de nos engagements. C'est aussi l'élection du nouveau CA qui vous permettra de renouveler votre confiance aux administrateurs qui acceptent de se représenter, et en le rejoignant de vous impliquer davantage dans la vie de Gentiana.

Ce sera l'occasion, pour ceux qui ne l'ont pas encore rencontrée, de faire la connaissance d'Anaïs, notre nouvelle chargée de projets qui a remplacé Isabelle depuis le début du mois, et aussi pour elle de vous rencontrer et de mieux vous connaître. Nous en profiterons pour témoigner à Isabelle notre amitié et la remercier pour tout le travail qu'elle a accompli pendant cette année passée avec nous.

Comme nous vous l'avons expliqué dans une note d'information que vous avez reçue récemment, nous réfléchissons aux orientations à prendre pour les années à venir, pour essayer de mieux coller aux problèmes de notre époque : biodiversité, espèces menacées, aménagement sauvage..., ainsi qu'aux moyens à mettre en oeuvre pour utiliser au mieux les ressources dont nous disposons. Je vous rappelle qu'en 2011, nous devons renouveler la convention d'objectifs avec le Conseil général pour la période 2012 – 2014, et que ce mois-ci auront lieu les dernières élections cantonales, ce qui peut entraîner des modifications dans les priorités budgétaires du département.

Parmi les solutions qui sont à l'étude, nous avons amorcé des discussions avec la LPO Isère pour voir comment nous pourrions travailler ensemble de manière à mieux répondre à notre objectif de protection de la nature, car bien souvent, les menaces qui pèsent sur la flore pèsent également sur la faune, c'est le cas par exemple avec les arbres têtards, et aussi comment nous pourrions mutualiser certaines ressources afin d'augmenter notre efficacité.

C'est un sujet que nous vous invitons à débattre, lors de cette Assemblée Générale lors de laquelle nous pourrons vous faire part des derniers développements de cette discussion.

Enfin, cette AG est aussi l'occasion pour tous les adhérents de se retrouver de manière conviviale, de faire connaissance avec les nouveaux adhérents et de les accueillir, comme de retrouver les anciens et d'échanger les dernières nouvelles avant de démarrer une saison qui, nous l'espérons, sera riche du point de vue de nos découvertes botaniques et fructueuse du point de vue des actions de protection de notre flore.

Jacques Febvre



Le prochain pliage de la Feuille...  
aura lieu le mercredi 11 mai 2011  
à 15 h à la MNEI

L'Assemblée Générale aura lieu  
le samedi 19 mars à 14 h 30  
Salle Robert Beck à la MNEI

## Devinette botanique

### Réponse à la question n° 80

L'écorce interne d'Orme rouge (*Ulmus rubra*) contient de nombreux sucres qui lui confèrent des propriétés émollientes comparables aux mucilages de la racine de Guimauve. On peut en faire des pastilles pour la gorge et l'appliquer en cataplasme sur les muqueuses irritées et enflammées.

On ne trouve pas cet arbre à l'origine en Europe, car il est originaire d'Amérique du Nord.

En France, en plus de *Celtis australis* (le Micocoulier), on ne trouve à l'origine que quatre espèces d'Ormes : *Ulmus glabra*, *U. laevis*, *U. minor* et *U. procera*.

### Question n° 81

Quelle est l'origine du mot "peau rouge" désignant les Amérindiens ?

Roland Chevreau

**Du nouveau pour la protection de la flore sauvage  
en Isère : voir page 5**

### CONCOURS PHOTO «VIEILLES TROGNES»

Dans le cadre de notre programme de suivi, de sauvegarde et de restauration des arbres têtards dans le département de l'Isère nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement du concours "Vieilles trognes". Ce concours ouvert à tous, petits et grands, vous plongera dans le monde mystérieux des arbres têtards que l'on appelle localement aussi "des trognes".

Pour plus d'informations sur les modalités de participation et le règlement de ce concours, il vous suffit de vous rendre sur notre site internet sur la page:

<http://www.gentiana.org/page:concours%20photos>

Toutes les prises de vue sont les bienvenues: vieux mûriers, saules têtards, chouette chevêche nichant dans une cavité d'arbre têtard, petite faune habitant au sein de ces arbres remarquables, alignements d'arbres...

Nous comptons sur vous pour nous envoyer de belles photos et nous épater.

La fin du concours est fixée au 15 septembre 2011.  
Bonne chasse aux photos !

## AGENDA

### Sorties

**Samedi 12 mars (journée)** : « Dents de chien ». Encadrants : Alain Moutot et Roland Chevreau. Lieu : Izieu. RdV : 7 h 30 sur le parking d'Intermarché à St Martin le Vinoux.

**Mercredi 6 avril (journée)** : « Rencontre avec les plantes alimentaires, médicinales... ». Encadrants : Agnès Gallinaro et Roland Chevreau. Lieu : Plateau du Peuil à Claix. RdV : 8 h 30 sur le parking d'Alpexpo.

**Attention : le thème de la sortie a changé** par rapport à l'agenda publié en janvier.

**Mercredi 13 avril (matinée)** : « Découverte des premières fleurs ». Encadrant : Frédéric Gourguès. Lieu : Grenoble, pentes de la Bastille. RdV : 9 h, devant la gare des bulles de Grenoble (côté parc).

**Attention : le thème de la sortie a changé** par rapport à l'agenda publié en janvier.

**Samedi 16 avril (journée)** : « Les plantes du plateau du Vercors ». Encadrant : Roland Chevreau. Lieu : Rencurel. RdV : 8 h sur le parking d'Alpexpo et 9 h à Prénatier (point côté 963m à la sortie de Villard de Lans, sur la D 53).

**Mercredi 27 avril (après-midi)** : « Découverte de l'arboretum du Campus ». Encadrant : Pascal Salse ou Roland Douzet. Lieu : Saint Martin d' Hères. RdV : 14 h à l'entrée de l'arboretum, à côté de la faculté de Biologie de Grenoble.

**Samedi 30 avril (matinée)** : « Plantes méridionales des collines grenobloises ». Encadrants : Jean-Luc Durbiano et Roland Chevreau. Lieu : Bastille et Mont Rachais Grenoble/Corenc. RdV : 8 h sur le parking d'Intermarché à Saint Martin le Vinoux ou 8 h 30 sur le parking du Père Gras au sommet de la Bastille.

**Mercredi 4 mai (matinée)** : « Le bois des Vouillants ». Encadrant : Roland Chevreau. Lieu : Seyssinet Pariset, les Vouillants, désert Jean-Jacques Rousseau et de l'écureuil. RdV : 8 h sur le parking d'Alpexpo ou 8 h 30 sur le parking de l'écureuil (Monument des résistants).

**Samedi 7 mai (matinée)** : « Les lichens urbains et la biosurveillance ». Encadrant : Grégory Agnello. Lieu : Campus de Saint Martin d'Hères. RdV : 8 h au parking de Castorama à St. Martin d'Hères.

**Mercredi 11 mai (matinée)** : « Les Orchidées ». Encadrant : Jacques Febvre. Lieu : Brié et Angonnes. RdV : 8 h sur le parking d'Alpexpo ou 8 h 30 sur le parking d'aéromodélisme de Brié.

### Conférences

**Vendredi 18 mars** : « Aperçu sur la diversité et l'intérêt des Bryophytes » par Olivier Manneville.

**Vendredi 25 mars** : « La flore des îles sèches des Canaries » par Jean Collonge.

**Vendredi 8 avril** : « La flore narbonnaise » par Suzanne Chardon et André Merlette ; retour sur le stage de printemps 2010.

### Reprise des ateliers de détermination

Pour répondre à l'attente d'un plus grand nombre d'adhérents, le Conseil d'Administration a décidé l'adoption d'une nouvelle formule : la réunion mensuelle devient **bimensuelle** ; elle se tiendra les 1ers et 3èmes mardis du mois de 18 h à 20 h, en salle Orchidées, et sera **consacrée essentiellement à la détermination**. Les compétences de Frédéric Gourguès pourront être sollicitées. Il n'y aura pas de rencontre en mars ; les prochaines réunions seront donc le 5 avril et le 19 avril.

## EN BREF...

### Changement chez nos permanents

Comme nous vous l'avons dit, Isabelle Kozlik, qui était avec nous depuis le mois de février 2010, a décidé de poursuivre une nouvelle opportunité, puisqu'elle va partir avec son compagnon gérer un gîte sur l'île de Barra, dans les Hébrides extérieures (en Écosse). Ce sera l'occasion, n'en doutons pas, pour tous ceux qui voudraient découvrir ce bout de monde merveilleux, d'entreprendre le voyage ! Alors Isabelle, nous te souhaitons bonne chance pour cette aventure, et te disons un grand merci pour tout ce que tu as fait à Gentiana pendant cette année avec le sérieux et la gentillesse qui te caractérisent. Gageons que ce ne sont ni le sérieux ni la gentillesse qui manquent à Anaïs que nous nous faisons un plaisir d'accueillir parmi nous. Anaïs Poinard, vous vous en souvenez peut-être, a fait son stage de seconde année de Master à Gentiana en travaillant sur le projet des arbres têtards. Elle connaît donc déjà bien notre association et sera rapidement opérationnelle.

Comme nous l'avions fait lors de l'arrivée d'Isabelle, je voudrais profiter de ce changement pour vous rappeler que vous pouvez aider au fonctionnement de notre association en prenant en charge certaines tâches, comme le font déjà un certain nombre d'entre vous. Lors de l'Assemblée Générale, nous vous proposerons une liste de tâches auxquelles vous pouvez contribuer. Alors, si vous avez un peu de temps libre, nous comptons sur vous.

### Appel aux bénévoles

Nous vous rappelons que nous recherchons des volontaires pour participer au projet de sensibilisation à la cueillette (voir La Feuille... n°93). En particulier, les week-ends du 1er mai et du 8 mai, nous souhaitons être présents sur plusieurs sites en Chartreuse et dans le Vercors. Ces actions ne seront possibles que si nous avons des volontaires. Une miniformation sera assurée au préalable pour vous aider à mieux aborder le public, découvrir les outils d'animation qui ont été préparés l'an dernier, et vous donner quelques éléments de pédagogie à utiliser en particulier auprès des enfants.

### Candidatures pour le CA

Le nouveau Conseil d'Administration sera élu à l'occasion de l'Assemblée Générale du 19 mars prochain. **Tout adhérent à jour de sa cotisation peut se présenter à l'élection**. S'il est important d'assurer une certaine continuité dans l'administration de notre association, il est également important de lui apporter du sang neuf et des idées nouvelles. Le CA se réunit environ deux fois par trimestre, et c'est lui qui fixe les grandes orientations de Gentiana. En cette année 2011 où nous devons préparer une nouvelle Convention d'Objectifs avec le Conseil général de l'Isère, nous comptons sur vos idées neuves et votre participation.

## FLORE ET PHILATÉLIE (3)

**Les timbres de distributeur :** L'administration postale a mis en service pour la 1ère fois en 1969, à titre expérimental, une machine destinée à imprimer sur papier adhésif des vignettes d'affranchissement. Longtemps monochrome, de couleur bleu ciel, la valeur d'affranchissement apparaît en surimpression noir ou rouge. Ces machines sont aujourd'hui courantes dans les bureaux de poste. Le 1er timbre polychrome est publié en 2003.



Ces timbres-vignettes pouvaient porter comme valeur faciale de 45 centimes à 99.99 euros selon l'envoi.

**Les prêt-à-poster ou entiers postaux :** Ils correspondent à une volonté de la Poste d'offrir à la clientèle à partir de 1995 une gamme complète d'enveloppes, de cartes ou de bandes pour journaux préaffranchies. On y retrouve quelques rares images des timbres de flore d'affranchissement courant vus dans un précédent article. Le 1er à paraître est l'anthurium de la Martinique en 1997. Puis on trouve une rose ancienne en 1999 pour un prêt-à-souhaiter-Femme, le Cœur de Torrente et une rose encore pour les Floralies de Nantes en 2004.

**Les timbres préoblitérés :** Vendus en grand nombre, ces timbres ne sont acceptés par l'administration postale émettrice que s'ils affranchissent un envoi en grand nombre et en un seul jour. L'administration économise le temps destiné à l'oblitération ; elle peut accorder un prix préférentiel aux acheteurs de ces timbres. Progressivement, ces timbres sont remplacés par des marques préimprimées sur les emballages des plis.

Les premiers datent de 1920. En général 4 timbres sont émis par an, sur des thèmes aussi divers que les atouts des cartes, les châteaux, les cathédrales, les instruments de musique.

En 1983, ce sont les 4 saisons qui sont à l'honneur avec le printemps illustré par le muguet et en 1985 c'est au tour des 4 mois de chaque saison dont le mois d'avril illustré par une fleur.

En 1998, 4 fleurs en couleur, mais encore stylisées : le lisseron, le coquelicot, la violette et le bouton d'or.



Deux orchidées tirées en offset en 2002 et deux autres en 2003 :



l'orchidée insulaire, l'orchis bourdon, l'orchidée à fleurs vertes et l'orchidée de Savoie.

En 2004, deux nouveaux timbres de l'orchidée insulaire avec une valeur faciale de 39 centimes, l'autre de 42 centimes d'euros. En 2007, on retrouve trois 3 orchidées déjà parues avec des valeurs faciales différentes.



En 2008, 6 autres fleurs :



L'ancolie, la tulipe, la pâquerette, la primevère, le tournesol et le magnolia.

**Les timbres taxe :** Avant les timbres poste, des "vignettes taxe" avaient été employées officiellement, soit pour frapper d'une double-taxe les plis de service qui contenaient, une correspondance personnelle, soit pour servir de bordereau de décompte de taxe dans le cas des lettres réexpédiées de l'étranger. Jusqu'en 1920, ces timbres taxe sont imprimés sur du papier de très mauvaise qualité.

De 1943 à 1960, plusieurs séries de "Gerbe de blé" sont éditées avec différentes valeurs faciales, dans un 1er temps avec la légende "CHIFFRE TAXE", puis avec "TIMBRE TAXE".



Une dernière série de fleurs a été publiée entre 1964 et 1971.



**Les timbres de service :** C'est la loi du 6 décembre 1941 qui oblige les administrations à affranchir les nombreux courriers qu'elles envoient. En France, seulement deux administrations utilisent des timbres spécialement imprimés : l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), créée le 16 novembre 1945 et le Conseil de l'Europe, organisation internationale de la « Grande Europe » (46 États membres, contre 25 pour l'Union européenne) dont le but est de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, l'identité culturelle européenne et la recherche de solutions aux problèmes de sociétés en Europe. Il n'y a hélas aucun timbre de service à image de flore.

Ainsi s'achève cette série d'articles sur la flore dans les timbres de France.

Pierre Melin

## RENCONTRE AVEC LES ADHÉRENTS

*Si vous êtes adhérent depuis plus de trois années, vous connaissez Alain Besnard, qui fut président de Gentiana de 2004 à 2008 ; sinon vous l'avez certainement côtoyé aux sorties de flore alpine avec Martine son épouse, ou vu l'an dernier, à l'AG des 20 ans de Gentiana (au moins en photo si vous n'y étiez pas), dominant de sa haute taille le groupe des anciens présidents de Gentiana réunis pour la circonstance. Nous l'avons rencontré à son domicile, dans ses meubles, un peu tendu de prime abord dans ce face à face double, puis souriant dans son fauteuil, après une journée de travail où « le temps ne compte pas ».*

### **- Avant d'aborder la question habituelle sur l'origine de ta passion pour la botanique, pouvons-nous te demander, Alain, qui tu es, toutes considérations botaniques mises à part ?**

Je suis père de deux enfants qui volent (presque) de leurs propres ailes. Je ne suis ni grenoblois, ni originaire de l'Isère, mais je viens de l'Eure et Loir. A la recherche d'une ville universitaire proche de la montagne pour y travailler et m'y installer, j'ai été embauché à Grenoble, voici une trentaine d'années, dans une entreprise qui s'appelait à l'époque Merlin Gérin. J'ai beaucoup pratiqué les activités de montagne (escalade, haute montagne, ski, randonnée), et depuis 15 ans, j'ai découvert de nombreux pays lors de voyages. J'ai réalisé toutes ces activités, l'appareil photo en bandoulière, réalisant de nombreuses photos y compris de fleurs, d'abord pour leur aspect esthétique. Depuis 8 ans, je pratique la voile sur des voiliers habitables, « mais pas en dériveur car je n'aime pas l'eau ! ».

### **- Tu as sans doute d'autres intérêts que nous ne te connaissons pas ?**

EH bien, je suis bricoleur. Refaire complètement une salle de bain ou construire un bureau sont des travaux que je réalise avec plaisir.

### **- Alors, comment es-tu arrivé à la botanique ?**

Je suis ingénieur de formation et je n'ai aucune formation particulière en biologie ou en Sciences de la terre. Bien que fils d'agriculteur, nous ne parlions pas beaucoup de plantes dans ma famille, excepté blé, orge ou fourrage. Je suis venu à la botanique lors d'un week-end organisé par la section mycologie-botanique de Schneider dont Martine faisait partie. Ce week-end botanique était encadré par Suzanne Chardon : ce fut le déclic. Je me suis ensuite plongé avec délice dans la Flore d'Europe Occidentale de Marjorie Blamey, ma première bible, avec ses beaux dessins et des clés de détermination pour les grandes familles : une très bonne flore pour débuter.

### **- Et alors à Gentiana ?**

C'est en 1993 que j'ai adhéré à Gentiana sans doute sur la recommandation de Suzanne. En 1995, je suis devenu membre du CA, puis du bureau dont j'ai en quelque sorte gravi tous les échelons et occupé tous les postes : membre sans titre particulier, secrétaire, vice-président, président ; il n'y a que le poste de trésorier que je n'ai pas occupé ! J'ai donc été 9 ans au bureau, dont 4 ans comme président. J'ai succédé à Roger Marciau qui avait pris la présidence pendant an, à la suite de Jean Guérin. Je faisais donc partie du bureau qui a embauché Frédéric Gourges. J'étais chargé plus particulièrement du suivi de l'organisation des projets, car la tenue de leurs délais était alors le point faible de Gentiana. C'est ainsi que j'ai mis en place des indicateurs de suivi et un certain nombre de mesures pour mieux contrôler nos coûts et nos délais.

### **- Quels souvenirs gardes-tu de ton mandat de Président ?**

Il y eut deux temps forts dans mon mandat, une réussite et un « semi-échec ». La réussite, c'est incontestablement « L'atlas des plantes protégées de l'Isère ». Quelle émotion

lorsque j'ai signé un engagement de 45.000 euros avec l'éditeur, mais aussi lorsque nous avons fêté sa parution ! L'autre temps fort, moins glorieux, fut notre tentative de faire des « Animations », et l'échec relatif, puisque nous n'avons pas réussi à pérenniser l'activité. Un regret aussi, de ne m'être pas assez investi personnellement, peut-être...

### **- Comment geras-tu tout cela à l'époque ?**

Après coup, je me le demande vraiment ! Cela prend beaucoup de temps mais je ne le regrette pas. C'était une période enrichissante. Internet et le courrier électronique m'ont beaucoup facilité ce travail, car il m'arrivait quelques fois de rester plus d'un mois sans mettre les pieds à Gentiana. Le côté actif du travail du bureau me plaisait. Alors que le Conseil d'Administration a plus un rôle de régulateur ou de modérateur, c'est le bureau qui construit, démarre les projets, élaboré les conventions, met en route les partenariats ; il a un véritable rôle d'organisation et de gestion, une vision plus « Industrie », une dynamique.

### **- Revenons à la botanique ?**

En botanique, je ne suis pas un « cador », et même si j'ai une formation scientifique qui m'aide pour utiliser les clés dichotomiques de la Binz, je ne travaille pas assez pour bien progresser. J'ai suivi le cours de systématique pendant 5 ou 6 ans, puis pour des raisons professionnelles, j'ai dû abandonner. Je fais de la détermination sur le terrain, au cours de voyages aussi bien personnels qu'avec la Linnéenne : presque chaque année, depuis 10 ans, je participe aux voyages botaniques qu'elle organise à l'étranger (Maroc, Turquie, Espagne, Canaries, Sicile, Sardaigne...). Il y a là un noyau de botanistes très expérimentés, auprès desquels j'ai énormément appris.

### **- Et par rapport aux stages de Gentiana ?**

Les stages à l'étranger de la Linnéenne durent en général une semaine avec des groupes plus importants, au moins 30 personnes, quelques fois dans des milieux naturels plus exotiques, comme les déserts, toujours avec des flores différentes de celles de nos montagnes. Nous marchons beaucoup moins qu'à Gentiana. Disons que les stages de Gentiana sont d'un niveau plus sportif, avec une ambiance plus jeune, plus « montagne » comme par exemple avec l'hébergement en gîte.

### **- Qu'apporte-la botanique à ta vie ?**

Un autre regard sur le monde qui m'entoure. Depuis que j'ai découvert la botanique, je ne vois plus la nature avec le même œil. Je me suis souvent demandé comment j'avais pu passer ces nombreuses années sans voir toute cette variété qui s'offrait à mon regard. Maintenant, quelque soit l'endroit où je me trouve, je porte attention à toutes ces fleurs qui m'entourent, du simple regard pour admirer cette nature si riche à la détermination avec une flore.

### **- Comment vois-tu l'articulation entre l'activité professionnelle des salariés et les activités des adhérents ?**

C'est en effet la grande question ! La création du premier poste de salarié a déjà conduit à des divergences fortes, avec la démission du président de l'époque... Gentiana a une structure atypique avec sa double casquette, activité salariée et activité des adhérents, qui amène une problématique d'encadrement et de ressources qui n'est pas simple à gérer. Il faut réussir à trouver un fonctionnement pertinent de la partie professionnelle, qui ne soit pas simplement alimentaire afin de payer les salariés, et développer la partie associative. Le risque est que les adhérents se donnent bonne conscience du fait des actions menées par les salariés, comme par exemple avec le fauchage raisonné ou la sauvegarde des arbres têtards, et ne s'impliquent pas

personnellement dans les actions, comme lorsqu'il faut par exemple être présents sur les lieux de cueillette pour sensibiliser le public. La difficulté est la même dans toutes les associations, mais elle est peut-être accrue par le fait que Gentiana est une association purement botanique, alors que beaucoup d'associations sont à la fois botaniques et mycologiques, ou encore naturalistes généralistes. Il y a un équilibre à trouver, et je ne connais pas de recette toute faite pour y arriver... Ce que je constate, c'est que les adhérents sont capables de prendre en main des projets associatifs : par exemple, depuis que vous avez repris *La Feuille...*, on a vu un changement extraordinaire. Dans une certaine mesure, l'Atlas était plus un projet des adhérents que des salariés, conduit par un petit noyau d'adhérents, et on peut presque dire que Frédéric y a davantage contribué en tant qu'adhérent qu'en tant que salarié. Il y a d'autres projets qui pourraient ou devraient être gérés de la sorte, comme le Bulletin...

## ESPACE NATUREL EN DANGER

### Extension des stations de ski : danger pour les espaces naturels! ...et c'est à notre porte : le projet du Collet d'Allevard.

Le projet vise à remplacer un téléski maintenant vétuste. Mais ce nouveau téléski n'empruntera pas le même tracé que l'ancien : il sera construit dans le vallon du Clapier, plus au Nord-Est.

Or ce vallon constitue une entité naturelle, sans aucun équipement. C'est une zone humide inscrite à l'inventaire régional des tourbières; c'est un site très favorable à la reproduction, à la nidification et à l'hivernage des tétras-lyres.

Le risque avalancheux n'est pas négligeable en raison de la raideur et de l'orientation des pentes supérieures : des habitants actuels des communes ont vu se déclencher d'importantes avalanches dans ce vallon.

## NOUVEL ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Un nouvel arrêté préfectoral relatif à la protection des espèces sauvages végétales dans le département de l'Isère vient de voir le jour, abrogeant ainsi le précédent arrêté daté du 20 janvier 1993. En résumé voici ce qui change.

Neuf plantes sont rajoutées dans la liste des espèces végétales interdites de cueillette : la **Jacinthe sauvage** (*Hyacinthoides non-scripta*), l'**Iris nain** (*Iris chamaeiris*), l'**Aconit paniculé** (*Aconitum paniculatum*) et la **Carline à feuilles d'acanthe** (*Carlina acanthifolia*) font leur apparition dans la liste ; la **Dent de chien** (*Erythronium dens-canis*), le **Cyclamen d'Europe** (*Cyclamen purpurascens*), l'**Œillet des Chartreux** (*Dianthus carthusianorum*), l'**Edelweiss** (*Leontopodium alpinum*) et le **Pavot des Alpes** (*Papaver rhaeticum*) passent du statut d'espèce réglementée au statut d'espèce interdite de cueillette. L'**Arnica** (*Arnica montana*) devient interdite de cueillette dans les massifs de Chartreuse, Vercors et Obiou-Dévoluy. Partout ailleurs elle reste réglementée de cueillette. Le **Perce-neige** (*Galanthus nivalis*) passe du statut espèce interdite de cueillette au statut espèce réglementée, et la **Potentille luisante** (*Potentilla nitida*) est supprimé des listes.

Deux espèces sont rajoutées à la liste des espèces réglementées de cueillette : la **Jonquille** (*Narcissus pseudonarcissus*) et la **Gentiane jaune** (*Gentiana lutea*). Pour la Jonquille et le Narcisse des poètes, la quantité est limité à 15 brins par personne. Pour la Gentiane jaune, la quantité est limitée à 4 racines par an et par adulte.

Tous les détails sur [www.gentiana.org](http://www.gentiana.org).

### - S'il y avait un grand projet pour Gentiana à réaliser, lequel serait-il pour toi ?

Plus qu'un grand projet, ce qui manque à Gentiana, c'est d'avoir une vraie vie associative, un groupe vivant par lui-même, indépendamment des salariés, alors qu'aujourd'hui, on a l'impression qu'ils sont au cœur du système et que ce sont eux qui portent l'association. Il est d'ailleurs symptomatique que les administrateurs passent le plus clair de leur temps à traiter des questions relatives aux salariés et aux projets qu'ils mènent, alors qu'il faudrait qu'ils consacrent au moins la moitié de leur énergie aux activités des adhérents. Il y a un délic à trouver, et j'aimerais que tout soit mis en oeuvre pour que Gentiana ait une vraie vie associative.

**Propos recueillis par A. Rave et J. Febvre**

Les deux communes concernées, Allevard et la Chapelle du Bard, font partie du territoire où s'applique le Schéma Directeur de la Région Grenobloise qui signale en particulier que pour les stations de ski la priorité est à la rénovation des installations existantes... De son côté, la Directive Territoriale d'Aménagement indique : "pour limiter l'impact des domaines skiables sur les espaces naturels et les paysages, les restructurations de ces domaines se feront à l'intérieur du domaine existant et devront contribuer à améliorer la qualité de l'offre et de la sécurité, sans incidence notable sur les milieux naturels, les paysages, donc la flore et la faune"

Je rappelle les plantes protégées dans le secteur concerné (la Chapelle du Bard) : *Arnica montana*, *Dactylorhiza traunsteineri*, *Drosera rotundifolia*, *Leucojum vernum*, *Lilium martagon*, *Lycopodium annotinum*, sans compter les trois *Vaccinium* habituels dans cette région.

**Roland Chevreau**

## UNE BELLE PRINTANIÈRE

Renaissante sur les talus encore ensommeillés  
Dans la rosette vert tendre de ses feuilles gaufrées,  
La belle « première au printemps » dans son humilité  
Ne tire vanité ni de sa précocité ni de la pure beauté  
De sa corolle lobée, jaune soufrée au cœur orangé,  
Que Botticelli parsema sur la robe ailée de Flore.  
Belle d'enfance, la primevère a un air d'innocence.  
Le ministre Disraéli charmé par la belle printanière  
En orna souvent sa boutonnierre\*,  
*Primula acaulis*.

(\*) Selon la légende, au 19ème se forma en Angleterre une Ligue de la primevère dont les membres, chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Disraéli, allaient couvrir son tombeau de fleurs et décorer ses statues de guirlandes de primevères.



**Andrée Rave**

Ont contribué à ce numéro : Alain Besnard, Roland Chevreau, Jacques Febvre, Frédéric Gourgues, Isabelle Kozlik, Pierre Melin, Anaïs Poinard, Andrée Rave